

Les homonymes grammaticaux : mais, mets, met et mes.

I. La nature (classe grammaticale) de chacun des mots.

- « **mais** » est une **conjonction de coordination**.
Il marque une opposition entre deux choses ou deux idées : beau **mais** trop grand.
- « **mets et met** » sont des **formes conjuguées du verbe mettre** : je mets, tu mets, il met (verbe mettre conjugué au présent de l'indicatif).
- « **mes** » fait partie d'un groupe nominal au pluriel. C'est un **déterminant possessif**.
Il exprime l'idée de possession : mes chats, ce sont les miens.

II. **Comment utiliser la bonne orthographe ?**

Je m'appuie sur le sens de la phrase et je m'aide de la nature du mot.

- **mais** indique une opposition et je peux le remplacer par une autre conjonction de coordination par exemple : **et**.
- **mets et met** sont des verbes conjugués au présent. Je peux donc les conjuguer à un autre temps. Au futur par exemple, **je mettrai, tu mettras** ou à l'imparfait **je mettais, tu mettais**.
- **mes** est un déterminant possessif. Je peux donc le remplacer par un autre déterminant possessif : **tes, ses** ou un autre déterminant : **les ou des**.

III. **Synthèse**

	mais	mets/met	mes
nature du mot	conjonction de coordination	verbe mettre conjugué au présent	déterminant possessif
remplaçable par un mot de la même nature :	et	mettais, mettrait mettras, mettra	tes, ses des

IV. **Méthodologie pour orthographier correctement le mot.**

Ex : Ce vélo est beauil est trop grand.

Ce vélo est beau et il est trop grand.

~~Ce vélo est beau mettais trop grand.(incorrect)~~

~~Ce vélo est beau tes trop grand.(incorrect)~~

En plus, je sais qu'il y a une opposition.

Ce vélo est beau **mais** il est trop grand.

Les homonymes grammaticaux : mais, mets, met et mes.

V. La nature (classe grammaticale) de chacun des mots.

- « mais » est une conjonction de coordination.
Il marque une opposition entre deux choses ou deux idées : beau **mais** trop grand.
- « mets et met » sont des formes conjuguées du verbe mettre : je mets, tu mets, il met (verbe mettre conjugué au présent de l'indicatif).
- « mes » fait partie d'un groupe nominal au pluriel. C'est un déterminant possessif.
Il exprime l'idée de possession : mes chats, ce sont les miens.

VI. Comment utiliser la bonne orthographe ?

Je m'appuie sur le sens de la phrase et je m'aide de la nature du mot.

- **mais** indique une opposition et je peux le remplacer par une autre conjonction de coordination par exemple : **et**.
- **mets et met** sont des verbes conjugués au présent. Je peux donc les conjuguer à un autre temps.
Au futur par exemple, **je mettrai, tu mettras** ou à l'imparfait **je mettais, tu mettais**.
- **mes** est un déterminant possessif. Je peux donc le remplacer par un autre déterminant possessif : **tes, ses** ou un autre déterminant : **les ou des**.

VII. Synthèse

	mais	mets/met	mes
nature du mot	conjonction de coordination	verbe mettre conjugué au présent	déterminant possessif
remplaçable par un mot de la même nature :	et	mettais, mettrait mettras, mettra	tes, ses des

VIII. Méthodologie pour orthographier correctement le mot.

Ex : Ce vélo est beauil est trop grand.

Ce vélo est beau et il est trop grand.

~~Ce vélo est beau mettais trop grand.(incorrect)~~

~~Ce vélo est beau tes trop grand.(incorrect)~~

En plus, je sais qu'il y a une opposition.

Ce vélo est beau **mais** il est trop grand.